

Fiche d'activité : les dangers des médias

→ Pourquoi les citoyens doivent-ils être vigilants vis-à-vis des médias ?

A) Des médias sous influence

Doc.1. Média et business

Sur TF1, le lundi 31 octobre 2011, l'écran publicitaire de 30 secondes est facturé 44 600 euros bruts à 20 h et 77 000 euros à 20 h 40. Le journal télévisé est donc encadré par des plages publicitaires très rentables pour la chaîne.

Il y a beaucoup de façons de parler de la télévision. Mais dans une perspective « business », soyons réalistes : à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit [...]. Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de [...] le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible [...]. Rien n'est plus difficile que d'obtenir cette disponibilité. [...] Il faut chercher en permanence les programmes qui marchent, suivre les modes, surfer sur les tendances, dans un contexte où l'information s'accélère, se multiplie et se banalise.

Intervention de Patrick Le Lay, ancien PDG de TF1, paru dans « Les dirigeants face au changement », Éditions du 8jour, Paris, 2004

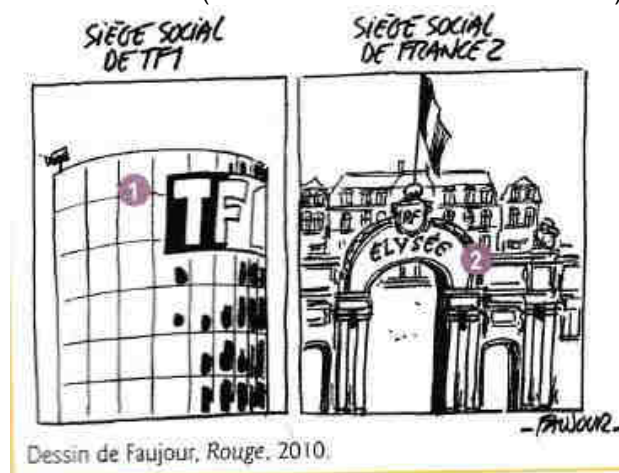
3) Comment TF1 gagne-t-elle de l'argent ?

4) Pour le PDG de TF1, quel est le métier de TF1 ?

5) Surligne en fluo l'expression désignant le temps de diffusion des publicités sur TF1. Comment TF1 s'y prend-t-il pour réussir son objectif ?

Doc.2 : des médias sous influence

(Extrait du cahier EMC Hatier 2016)



Dessin de Faujour, Rouge, 2010.

1) Que dénonce le dessin de Faujour ?

Cochez les bonnes réponses.

- La puissance économique de TF1
- La puissance politique de France 2
- Le manque d'indépendance des grandes chaînes de télévision nationales
- La rivalité entre TF1 et France 2
- Les pressions économiques et politiques exercées sur les médias

2) Comment Faujour symbolise-t-il :

- a. les pressions économiques sur TF1 ? 1 :
- b. les pressions politiques sur France 2 ? 2 :

B) Les dérives de l'information

Doc.3 France 2 s'excuse après avoir bidonné un sujet, F.Joste, analyste des médias, leplus.nouvelobs.com

Ce jeudi 30 juillet, le 13 heures de France 2 a diffusé un reportage sur l'épargne des Français, en soulignant que le meilleur placement était offert par l'assurance-vie.

A preuve le témoignage de "cet épargnant qui a opté pour l'assurance-vie composée d'actions" et qui ne le regrette pas, Jocelyn Bessone. Très convaincant. Malheureusement, on a appris depuis que cet épargnant futé n'était pas n'importe qui, mais un cadre de Groupama, marque qui se trouve d'ailleurs sur le contrat qu'il tient entre les mains.

Ce n'est pas la première fois et sans doute, malheureusement, pas la dernière qu'un JT "bidonne". On se souvient du gendarme qui a rejoué les gestes d'une enquête pour représenter "la traque minutieuse des pyromanes" en Corse en juillet 2009 ou, plus près du cas qui nous occupe, de cet agent immobilier qui avait joué un client dans le 13 heures de Pernaut en 2008.

Le CSA avait fait remarquer à l'époque que : "Ces informations n'ayant pas été portées à la connaissance du public, la chaîne n'a pas respecté les obligations prescrites aux articles 20 et 22 de sa convention, selon lesquels elle doit respecter le principe d'honnêteté de l'information et faire preuve de rigueur dans sa présentation et son traitement".

Aujourd'hui, France 2 encourt au moins la même remarque.

(...) France 2 ne pouvait pas faire moins que de présenter des excuses.

CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

L'enseignant d'Aubervilliers qui avait prétendu avoir été victime, lundi 14 décembre au matin, d'une agression au cutter, a reconnu dans l'après-midi que celle-ci était imaginaire. Entre-temps, l'emballement médiatique qui a accompagné cette « information » a, de son côté, été bien réel. Chaînes d'information en continu, radios et sites d'information étaient unanimes : l'information à la « Une » était l'agression d'un enseignant par un inconnu se revendiquant de Daech.

La plupart, sinon la totalité des « grands médias », ont repris, en les modifiant à peine, une information de TF1 et une dépêche AFP, ayant pour seule source les autorités (policières et judiciaires).

En résumé, les grands médias ont repris, sans vérification aucune, des dépêches reprenant les déclarations des autorités reprenant les déclarations de la « victime », des dizaines d'articles, de pseudo-reportages et d'interviews, qui oublient simplement un petit détail : personne ne sait rien de ce qui s'est réellement passé.

Julien Salingue, « Agression et journalisme imaginaires à Aubervilliers », www.acrimed.org, 2015.

Complotiste (ou conspirationnistes) : personnes qui voient des complots partout et qui, à chaque grand évènement, reprennent et font circuler sur internet des informations douteuses



C). Les dangers d'internet

Doc 6 : un journaliste piège des complotistes.

@ « Prendre les conspirations à leur propre piège. » C'est l'idée qui a germé dans la tête de Thomas Huchon, journaliste pour le nouveau site d'information Spicée, lancé en juin 2015. Il a réalisé un documentaire de 42 minutes dans lequel il tente d'observer la propagation d'une fausse information au sein de [...] la « complotosphère ». Après s'être inventé une fausse identité sur Twitter et Facebook sous le nom de « Lionel Perrotin », le journaliste a créé et propagé un faux documentaire complotiste dans lequel il est affirmé que le virus du sida a été inventé par les États-Unis, que Cuba a, en réponse, développé un vaccin contre la maladie, et que c'est pour cette raison que Barack Obama a mis fin au blocus contre l'île cubaine depuis la seconde moitié de 2015. Il montre que certains sites ou utilisateurs complotistes sont capables de partager une information qui n'émane pas d'un média traditionnel, sans effectuer de vérification ou d'en confirmer la source. Le site Réseau International n'avait d'ailleurs toujours pas retiré son article à la date du 22 décembre, malgré la diffusion du sujet de Spicée.

Lesinrocks.com, 24 décembre 2015.

Déontologie : ensemble de règles et de principes qu'une profession doit respecter.

Questions

- 6) doc.3. Quel reproche est fait à ce reportage ?
- 7) doc.3. Donne une définition du mot « bidonné »
- 8) dans le doc.3, surligne la phrase indiquant que ce reportage « bidonné » n'est pas isolé.
- 9) doc.3. Quel est le rôle du CSA ?
- 10) doc.4. Quelle erreur a été commise par les journalistes dans cette affaire ? Pourquoi ? Selon vous, que doit faire un journaliste avant de diffuser une information ?
- 11) doc.6. Qui sont T.Huchon et L.Perrotin ?
- 12) doc.6. Quelle information le journaliste a-t-il diffusé sur les réseaux sociaux ? Était-elle vraie ?
- 13) doc.6 Quel était l'objectif de T.Huchon ?
- 14) Quels sont les dangers d'internet ?